

Le département TC

- [Organisation du département](#)
- [L'équipe](#)
- [Organisation des études](#)
- [Programme](#)
- [calendrier](#)

Organisation du département

Qui fait quoi

Dans le département TC, les étudiants sont encadrés par des équipes d'enseignants et une assistante de département dont l'objectif commun est de vous guider et de vous accompagner tout au long de votre cursus. L'équipe de direction est constituée de plusieurs enseignants :

un administrateur qui veille au bon fonctionnement général

un directeur des études pour élaborer les emplois du temps

deux responsables de l'intranet pour gérer les groupes, les notes, les absences

il y a un responsable BUT 1 et un responsable de stages

en BUT 2 et 3, il y a quatre responsables de parcours, qui vous suivent tout au long de vos 2 dernières années et vous accompagnent dans vos démarches pour les stages

Enfin, pour celles et ceux qui souhaitent faire une partie de leurs études à l'étranger, il y a un référent mobilité pour vous aider dans votre réflexion et vos démarches.

TC Troyes un département lié aux autres départements TC en France

L'administrateur du département est membre de l'Assemblée des Chefs de Département (ACD) TC qui coordonne leurs actions. L'assemblée se réunit 3 fois par an. Le programme de formation est régulièrement mis à jour par une Commission Pédagogique Nationale (CPN).

Jurys de fin de semestre

A la fin de chaque semestre, une commission est organisée au sein du département au cours de laquelle les enseignants proposent la validation ou non du semestre. Ces propositions sont alors remontées au Grand Jury de l'IUT présidé par le Directeur de l'IUT, qui valide ou non ces propositions.

Horaires d'ouvertures du secrétariat* :

	<i>Matin</i>		<i>Après-midi</i>	
<i>Lundi</i>	8h30	12h15	13h45	16H45
<i>Mardi</i>	8h30	12h15	13h45	16H45
<i>Mercredi</i>	Télétravail		Fermé	

Judi	8h30	12h15	13h45	16H45
Vendredi	8h30	12h15	13h45	16H45

**sous réserve de modifications - voir horaires affichés sur place.*

L'équipe

Nom	Fonction	Mail
DIDIER Amanda	Cheffe de département - Chargée de Mission Relations Internationales - Enseignante	amanda.didier@univ-reims.fr
MARIN Cathy	Assistante TC	cathy.marin@univ-reims.fr
BAZIN-PERRIN Mathieu	Direction des Etudes : élaboration des Emploi du Temps – Enseignant	mathieu.bazin-perrin@univ-reims.fr
ALLET Fanny	Responsable Pédagogique (RP) Alternance - Enseignante	fanny.allet@univ-reims.fr
LAHAYE Delphine	Responsable stages BUT 1- Encadrement Tutorat - Enseignante	delphine.lahaye@univ-reims.fr
HAMZAOUI Adnane	Responsable stages BUT 2 - Enseignant	adnane.hamzaoui@univ-reims.fr
SADOUN Lamia	Responsable stages BUT 3 - Enseignant	lamia.sadoun@univ-reims.fr
GALIPIENZO Gérard	Référent. Numérique / Intranet - Sous-commissions - Enseignant	gerard.galipienzo@univ-reims.fr
FAIVRE Patrice	Référent Cordées de la réussite - Référent Communication - Enseignant	patrice.favre@univ-reims.fr
LOIZON Eric	Gestion absences et rattrapages - Enseignant	eric.loizon@univ-reims.fr
FEIGE Jimmy	Enseignant	jimmy.feige@univ-reims.fr
GOUTTEFARDE Christine	Enseignante	christine.gouttefarde@univ-reims.fr
HUBERT Anne-Isabelle	Enseignante	anne-isabelle.hubert@univ-reims.fr
LABORDERIE Pascal	Enseignant	pascal.laborderie@univ-reims.fr
MVE BEKALE Marc	Enseignant	marc.mve-bekale@univ-reims.fr

Organisation des études

L'Assiduité

La présence est obligatoire aux Cours Magistraux (CM) promo complète, Travaux Dirigés (TD) groupes de 28, Travaux Pratiques (TP), groupes de 14, et **Situation d'apprentissage et d'évaluation (S.A.é.)** et à toutes les activités pédagogiques (projets, remise de copies, réunions d'information...).

Le contrôle des absences est géré par les enseignants qui répercutent l'information sur l'intranet.

Les règles sont les suivantes :

- Les horaires des cours sont impératifs. Aucun étudiant ne sera accepté en cours avec un retard. Ce retard sera comptabilisé par une absence au cours.
- Quelle que soit la nature de l'absence ou du retard l'étudiant doit remplir un billet d'absence électronique directement via l'intranet.
- Si un étudiant est obligé de s'absenter pour des raisons valables (convocation officielle, examens médicaux), il doit prévenir au plus tôt le secrétariat. En cas de raison médicale, il doit prévenir le jour même par téléphone ou mail le secrétariat et un certificat est à envoyer au secrétariat dans les 48 heures suivant le début de l'absence. Aucune justification d'absence ne sera acceptée passé un délai de 7 jours après la reprise des cours.
- L'étudiant ne prendra aucun rendez-vous pendant les horaires d'enseignement et les jours de contrôle de connaissances (en classe complète, en TD ou en TP).
- Tout étudiant ayant des absences non justifiées sera convoqué devant un jury d'absences pour évoquer la situation et les enjeux.
- Chaque absence non justifiée entraînera une sanction de 0.5 point, par absence, sur la moyenne de la matière dans laquelle l'étudiant a été absent.
- En cas d'absence prolongée ou d'absences répétées sans justification, après avoir été convoqué par le chef de département et/ou le directeur des études, l'étudiant n'ayant pu expliquer ses absences sera prévenu par courrier recommandé avec AR et sera considéré comme étant démissionnaire dès réception du courrier, conformément aux textes en vigueur.
- La scolarité sera immédiatement prévenue des absences répétées et injustifiées de l'étudiant. La scolarité préviendra le service des bourses et la préfecture le cas échéant.
- Le total des absences non justifiées sera porté sur tous les documents remis à l'étudiant (avis de poursuite d'études notamment).
- Chaque étudiant peut faire le point de ses absences sur l'intranet de l'IUT.

Programme

Depuis sa réforme en 2019, la licence professionnelle est accessible après le baccalauréat. Elle prend le nom d'usage de « **Bachelor Universitaire de Technologie** » lorsqu'elle est préparée par un Institut Universitaire de Technologie (I.U.T.). Le B.U.T. se déroule en 3 ans (6 semestres), à l'issue desquels vous obtiendrez 180 ECTS, ce qui vous permet une éventuelle poursuite d'études en vue d'obtenir un Master.

TROIS BLOCS DE COMPETENCES COMMUNS & UNE PEDAGOGIE PROFESSIONNALISANTE

Afin de privilégier une insertion rapide sur le marché du travail, le contenu des enseignements est articulé autour de 3 blocs de compétences communs, **Marketing, Vente et Communication commerciale**, et prend différentes formes pédagogiques qui vous permettent d'acquérir, de développer et de renforcer les compétences nécessaires à votre réussite professionnelle et universitaire :

Les « Ressources » : à travers ces moments de cours, vos enseignants vous apporteront les savoirs fondamentaux sur lesquels vous pourrez vous appuyer tout au long de vos études et de votre carrière.

Situations d'Apprentissage et d'évaluation (SAé) englobent :

- Des périodes de 1 à 10 jours qui permettent la mobilisation des savoirs et compétences autour de situations professionnelles.
- Le projet transverse, qui permet de faire le lien entre les différentes « ressources ».
- Les stages en milieu professionnel

La démarche portfolio (ou portefeuille de compétences) : un outil unique et personnel qui permet de rassembler les preuves des compétences et des connaissances que vous avez acquises au cours de vos différentes expériences personnelles et professionnelles.

Le **Projet Personnel et Professionnel (PPP)** vous prépare à évoluer tout au long de votre vie professionnelle en vous fournissant des méthodes d'analyse et d'adaptation aux évolutions de la société, des métiers et des compétences.

QUATRE PARCOURS SPÉCIFIQUES A PARTIR DE LA DEUXIEME ANNÉE

A la fin de la première année du B.U.T. TC, quatre parcours spécifiques vous seront proposés pour la rentrée suivante :

Parcours 1: Marketing digital, e-business et entrepreneuriat

Parcours 2: International Business : achat et vente

Parcours 3: Marketing et Management du point de vente

Parcours 4: Business Développement et Management de la relation client

Quelques liens pour en savoir plus

Site de l'IUT de Troyes-TC : <https://www.iut-troyes.univ-reims.fr/but-tc/>

Le programme du B.U.T. (sur l'intranet de l'IUT) : <https://intranetv3.iut-troyes.univ-reims.fr/fr/but/>

Réseau TC France : <http://tcfrance.fr/dut-tc/lessentiel/>

Site du gouvernement : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20181/licence-professionnelle.html>

calendrier

[Calendrier TC 2025-26.pdf](#)